



Bilan d'activités 2025

Sommaire

1. Mot du président et de la direction
2. Présentation de l'association
 - ▶ Contacts
 - ▶ Organigramme
3. Les commissions de nos bénévoles
4. Nos pôles Hébergements et Accompagnements
 - ▶ CHRS Urgence et Insertion – Places Femmes victimes de violences
 - ▶ Accueil Mère Enfants (s)
 - ▶ Lieu Ressource Es'Pass
 - ▶ Pôle Accompagnement Logement
5. Perspectives 2026
6. Glossaire
7. Nos financeurs

Mot du président et de la direction

2025

Une année de
transition et
d'adaptations

L'année 2025 s'est ouverte sous le signe de la dynamique territoriale lors de nos **portes ouvertes** (61 partenaires, 117 visites), initiant une période de profonde transformation pour l'association.

Le printemps 2025 a été marqué par la **finalisation des travaux de la Margelle** (270 000 €, dont 100 000 € issus du mécénat), modernisant l'accueil et le cadre de vie des résidents. En parallèle, **le parc locatif a été optimisé** (restitution de logements inadaptés, intégration d'un T4 familial). Côté finances, **le déploiement du CPOM** a permis de pérenniser le financement de 15 places clés.

2025

Infrastructures
et Finances

2025

Ressources
Humaines et
Gouvernances

L'organisation a connu un **renouvellement complet de son équipe de direction** et de son cadre, nécessitant un appui extérieur en gestion financière. Le secteur est resté marqué par de fortes **tensions sur les recrutements éducatifs**.

Si **l'évaluation externe** du printemps a validé la qualité de l'accompagnement, elle appelle à la vigilance sur la gouvernance réglementaire (relance nécessaire du CVS). Malgré ces défis RH, l'activité s'est maintenue grâce à **l'implication des professionnels et à l'engagement précieux des bénévoles** (944h/0,5 ETP), garants de la dynamique de notre vie collective.

2025

Qualité et Vie
Associative

Présentation de la Passerelle

La Passerelle est une Association loi 1901 d'utilité sociale, gestionnaire d'un pôle Hébergement et d'un pôle Accompagnement

Elle accueille et accompagne des personnes ou familles en situation de précarité et de difficultés au regard de l'hébergement, de l'accès ou du maintien dans le logement, de l'emploi, ou en rupture de lien social.

En 2025, la Passerelle c'est :

- ▶ Un Conseil d'administration composé de 19 membres
- ▶ 37 salarié(e)s pour 34,45 ETP
- ▶ Masse salariale : 1 817 219.18 €
- ▶ Produit d'exploitation : 3 061 047.21 €
- ▶ Résultat net comptable : -13 365.21 € (résultat net d'expl. -272.92)

Pôle Hébergement : 137 places

- ▶ 110 places CHRS, (dont 55 places en Urgence et 55 places en Insertion)
- ▶ 9 places dédiées aux Femmes Victimes de violences
- ▶ 18 places en Accueil Mère Enfant(s)

Pôle accompagnement (File active mensuelle)

- ▶ Pôle Accompagnement Logement : 110
- ▶ Service Es'Pass : 43

« L'association défend et promeut les valeurs suivantes :

→ **Respect de la dignité**, de l'identité, de l'intégrité et de la sécurité de chacun-e. L'Association s'engage à assurer un accompagnement individualisé, sans discrimination, adapté à la problématique de chaque personne accompagnée.

→ **Humanisme**, l'Association vise, pour chaque personne accueillie, une qualité de vie. Elle favorise la création du lien social et se veut garante d'un accompagnement bienveillant et bientraitant.

→ **Éthique** : Bénévoles et salariés œuvrent pour la reconnaissance, le respect et l'effectivité des droits des personnes accueillies auprès des pouvoirs publics et de tous les partenaires.

→ **Engagement** : L'Association se doit de prendre toute sa place dans la société. Pour mener à bien ses missions, elle s'engage à s'assurer de la qualité de l'accompagnement auprès du public accueilli, en défendant l'idée des financements publics à la hauteur du service rendu. »

Extrait du projet associatif 2023-2027

Contacts



Association La Passerelle - BP 158 - 74204 Thonon les Bains Cedex



Standard : 04 50 70 00 08



Siege social : [31 Boulevard du Pré Cergues 74200 Thonon les Bains](#)

- ▶ Direction
- ▶ Pôle administratif - Gestion Locative Adaptée
- ▶ Bureaux des équipes :
 - Centre d'hébergement en diffus
 - Accueil Mère Enfant
 - Pole Accompagnement Logement
 - Service Es'Pass



Configuration des adresses mail des professionnel.le.s :

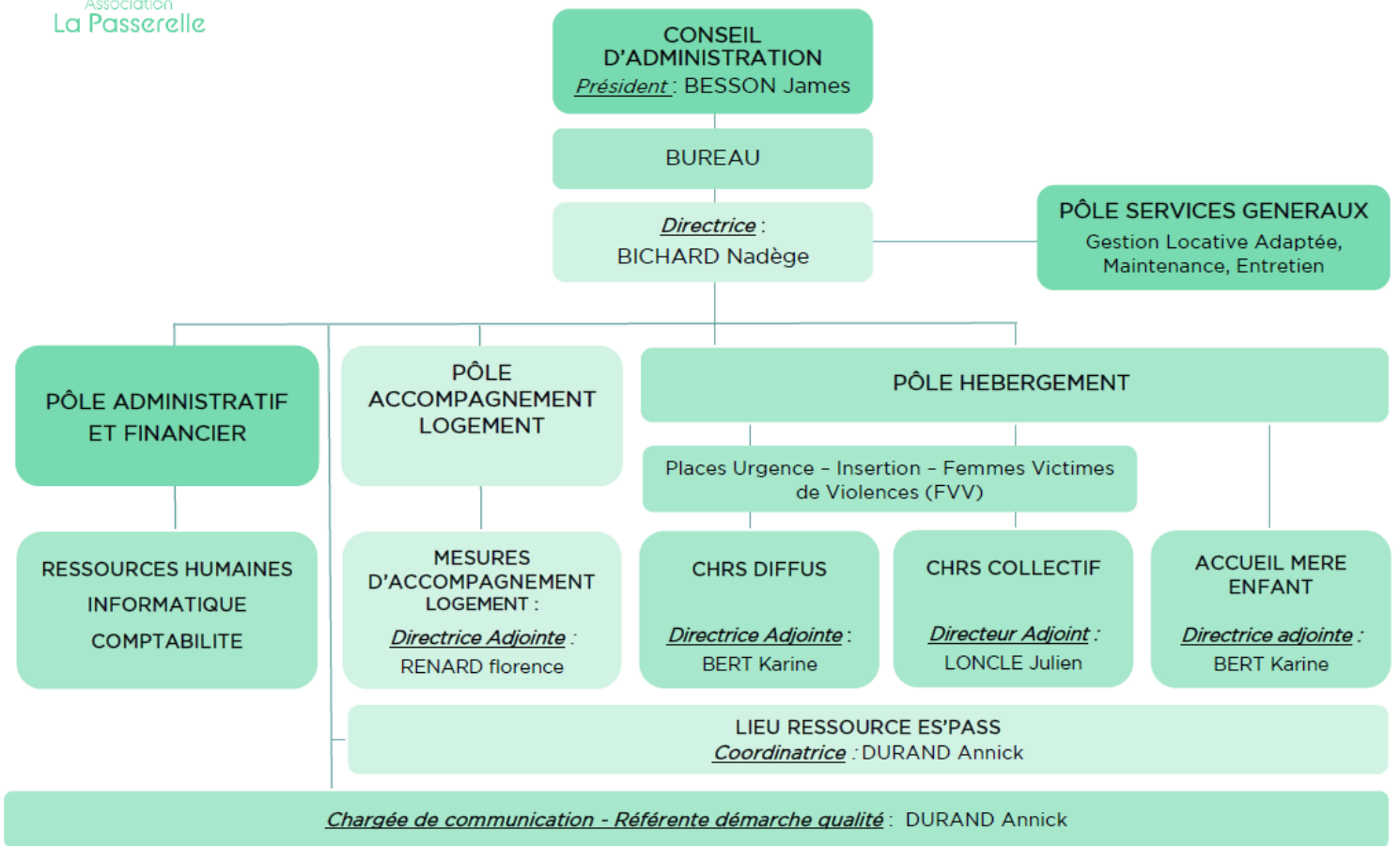
[nom de famille.prénom@passerelle74.fr](#)

Organigramme



ORGANIGRAMME 2026

Standard : 04 50 70 00 08



Les commissions de nos bénévoles

VIVRE ENSEMBLE

- ▶ Balades
- ▶ Le Petit Marché
- ▶ Cours de français
- ▶ Jardin



VIE DE L'ASSOCIATION

- ▶ Préparation AG
- ▶ Réunions FAS
- ▶ Recherche de bénévoles
- ▶ Animation de la réflexion sur le projet associatif

FINANCES

- ▶ Point sur les comptes
- ▶ Budgets
- ▶ Recherche de financements et de Mécénats
- ▶ Rencontres avec les instances



BATIMENTS

- ▶ Recherche de locaux
- ▶ Suivi de travaux

RESSOURCES HUMAINES

- ▶ Recrutements
- ▶ Décisions importantes à prendre concernant les salariés



COUPS DE MAIN

- ▶ Aide aux salariés et usagers pour déménagements, emménagements, déplacements...

VIVRE ENSEMBLE



LES BALADES

Rencontres mensuelles
conviviales

11 sorties organisées
Balades nature, montagne,
lac et sorties à la journée.

Partage, échanges et entraide
dans une ambiance chaleureuse
et bienveillante.

Participation active de tous
Diversité des sorties selon les âges,
envies et niveaux de marche.

Cours de français



2 bénévoles :
Montsé LIGEON et
Annie DUSSONCHET
12 personnes,
86h

PROJET JARDIN

ACTIVITÉ OUVERTE À TOUS
LANCEMENT DES ACTIVITÉS AU
PRINTEMPS
BELLE RÉCOLTE 2025
VALORISATION DES ESPACES
EXTÉRIEURS
MOMENTS DE CONVIVIALITÉ
ET DE PARTAGE



Le petit marché avec CASAC

9 DISTRIBUTIONS
500 kg DE LEGUMES BIO

1 DISTRIBUTION/MOIS



11-16 PERSONNES /
DISTRIBUTION

Un GRAND Merci à SOLANGE MARTINE CATHERINE CHRISTIANE MICHEL PIERRE JEAN-PIERRE

Inclusion, ouverture à tous et esprit du
« Vivre Ensemble ».

Motivation, assiduité et implication
des bénévoles, résidents et usagers.
Activités adaptées à tous les publics

Les pôles Hébergements et Accompagnements

CHRS URGENCE ET INSERTION

Hébergement en collectif

Hébergement au sein d'un collectif et accompagnement social de personnes isolées ou de familles en situation de précarité

Hébergement en diffus

Hébergement en appartement et accompagnement social de personnes isolées ou de familles en situation de précarité
Accueil Femmes victimes de violences

Accueil Mère Enfant

Hébergement et accompagnement social de femmes avec enfants de moins de 3 ans



Service Es'Pass

Accompagnement de personnes souhaitant sortir de leur isolement social en participant à des activités collectives

Pôle Accompagnement Logement

Accompagnement de ménages qui rencontrent des difficultés de gestion budgétaire, d'accès ou de maintien dans leur logement

CHRS Urgence et Insertion

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de La Passerelle relève des « établissements ou services comportant ou non un hébergement, assurant l'accueil, notamment dans les situations d'urgence, le soutien ou l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active ou l'insertion sociale et professionnelle des personnes ou des familles en difficulté ou en situation de détresse ».

Le CHRS dispose de 110 places d'hébergement :

→ **55 places d'urgence** (dont 15 dédiées à l'accueil des hommes isolés) réparties entre 7 appartements temporaires en diffus sur la ville de Thonon et une structure collective "La Margelle", comprenant 17 chambres et 2 studios.

L'accompagnement proposé aux personnes est centré sur la sécurisation du parcours immédiat. Il a pour objectif :

- La mise à l'abri
- L'évaluation de la situation globale de la personne (sociale, santé, administrative)
- L'orientation vers des structures pérennes.

Sa finalité est d'apporter une réponse rapide à une situation de crise pour stabiliser la situation et prévenir toute aggravation, en assurant le relais vers des dispositifs adaptés.

→ **55 places d'insertion**, réparties sur 15 logements autonomes situés dans la ville de Thonon les Bains.

L'accompagnement proposé aux personnes est un accompagnement global. Il s'agit de résoudre les difficultés rencontrées :

- D'ordre sociales
- Administratives
- Juridiques
- Sanitaires
- Ou de vie quotidienne

Sa finalité est d'aider la personne ou le ménage à recouvrer une autonomie et à accéder à une sortie du dispositif la plus pérenne et adaptée à sa situation.

Le CHRS étant un service relevant des missions de l'Etat, l'interlocuteur et financeur principal au niveau du département est un service déconcentré de l'Etat : la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS).

1. Les Places CHRS Urgence :

En 2025, le CHRS Urgence, c'est :

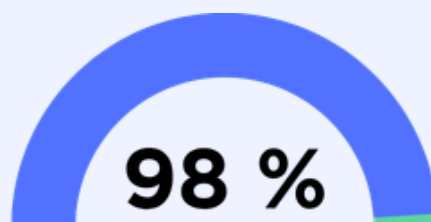
→ 15 places financées « Homme isolé » pour 22 personnes accueillies

- 6 arrivées
- 11 départs
- Durée moyenne de séjour : 24 mois

Taux d'activité sans les places bloquées



Taux d'activité avec les places bloquées



→ 40 places financées « Tout public » pour 49 personnes accueillies, correspondant à 19 ménages, soit un taux d'occupation de 105%

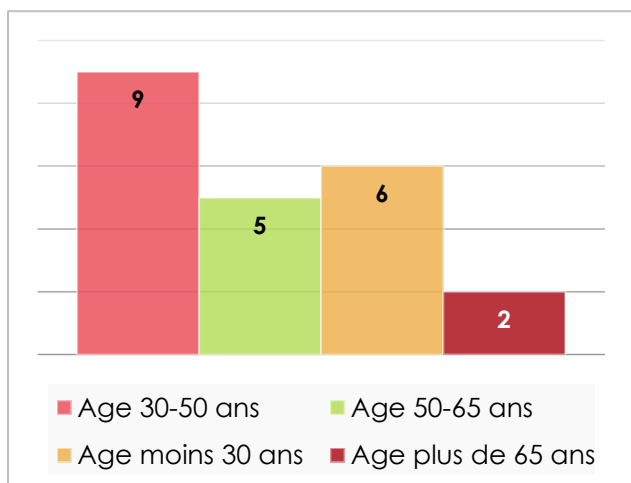
- 13 arrivées, soit 7 ménages
- 11 départs, soit 6 ménages
- Durée moyenne de séjour : 36 mois

➤ Le public :

1. Concernant les places « Homme Isolé » :



❖ Age :



L'âge moyen des hommes accueillis est de 43 ans, cependant :

→ 27% ont moins de 30 ans ;

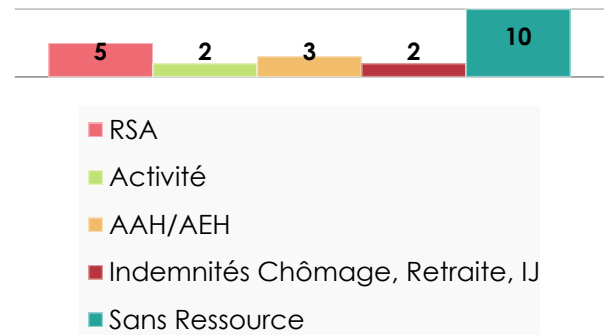
→ 73% ont plus de 30 ans, et parmi eux, 9% sont des séniors de plus de 65 ans.

❖ Type de revenus :

A l'admission, plus de **45% des hommes sont sans ressource** et n'y ont pas accès du fait de leur situation administrative.

Concernant les hommes en activité, il est à noter la précarité des emplois qui ne facilitent pas l'accès à une sortie pérenne.

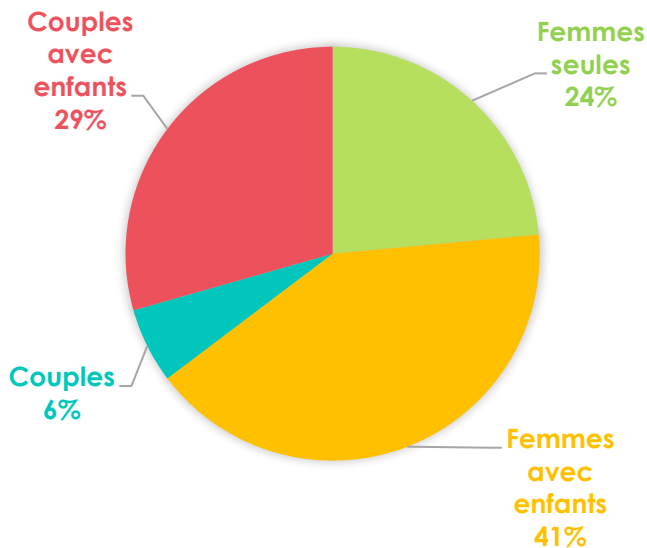
Nature des ressources



2. Concernant les places « tout public » :



❖ Composition familiale :



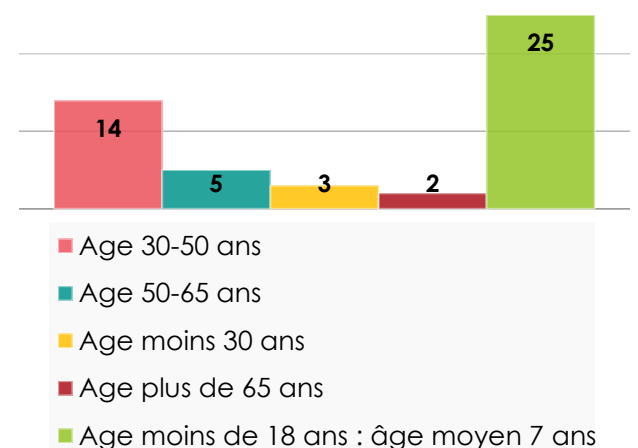
Les femmes isolées avec enfants représentent la majorité des admissions. Cumulées aux couples avec enfants, les accueils familiaux représentent 70 %.

❖ Âge :

Si l'âge moyen est de 25 ans, il faut toutefois noter que 2 femmes sont âgées de plus de 65 ans, dont une de 76 ans.

Concernant les enfants, si l'âge moyen est de 7 ans, il faut noter parmi eux 7 de moins de 5 ans, soit 28% de l'ensemble des mineurs.

Âge



❖ Type de revenus :



A l'arrivée, plus de 80% des ménages accueillis sont en situation de grande précarité, parmi eux, 47% ne disposent d'aucune ressource.

Concernant le rapport à l'emploi, 21% sont en activité salariale précaire (emplois à temps partiel, travail à durée déterminée, travail temporaire).

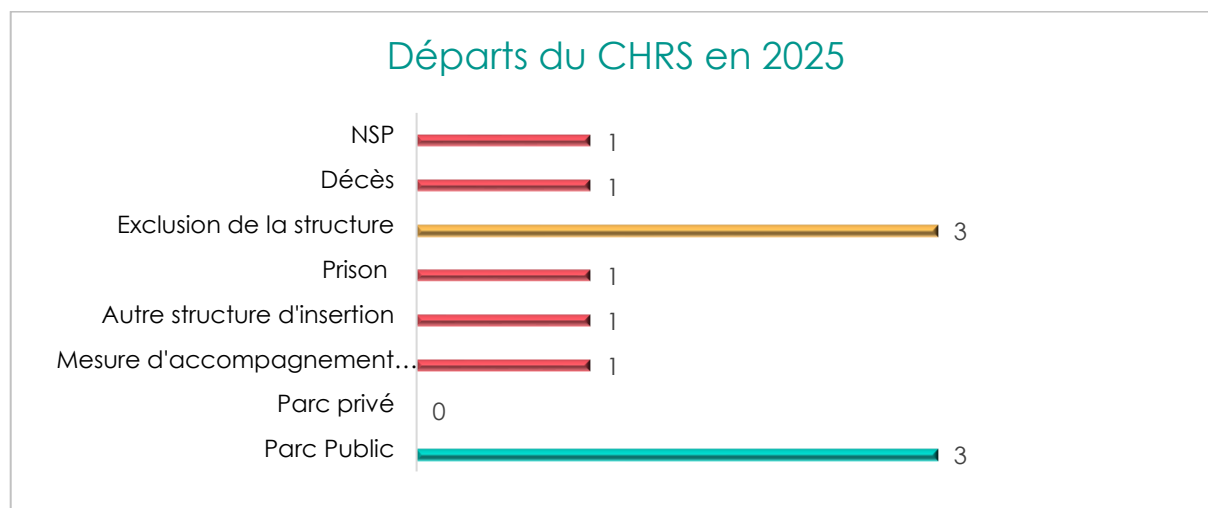
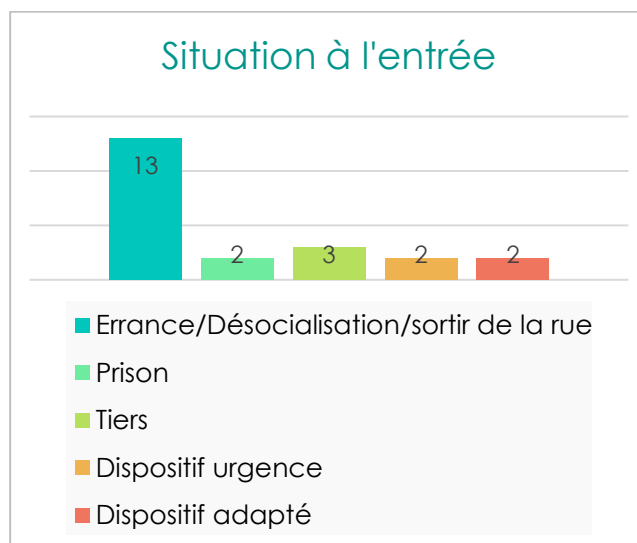
> Situation résidentielle avant et après la mesure :

1. Concernant les places « Homme Isolé » :

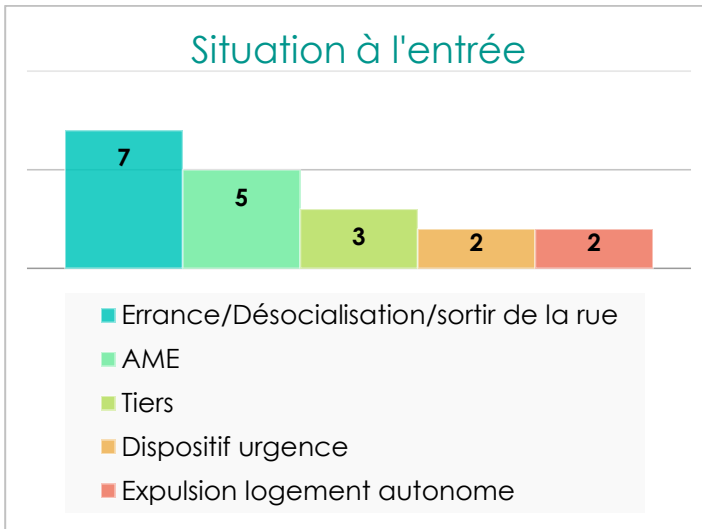
59% des hommes accueillis vivaient à la rue, en situation de grande exclusion.

Concernant les sortants de prison, l'admission leur a évité de basculer dans la grande précarité.

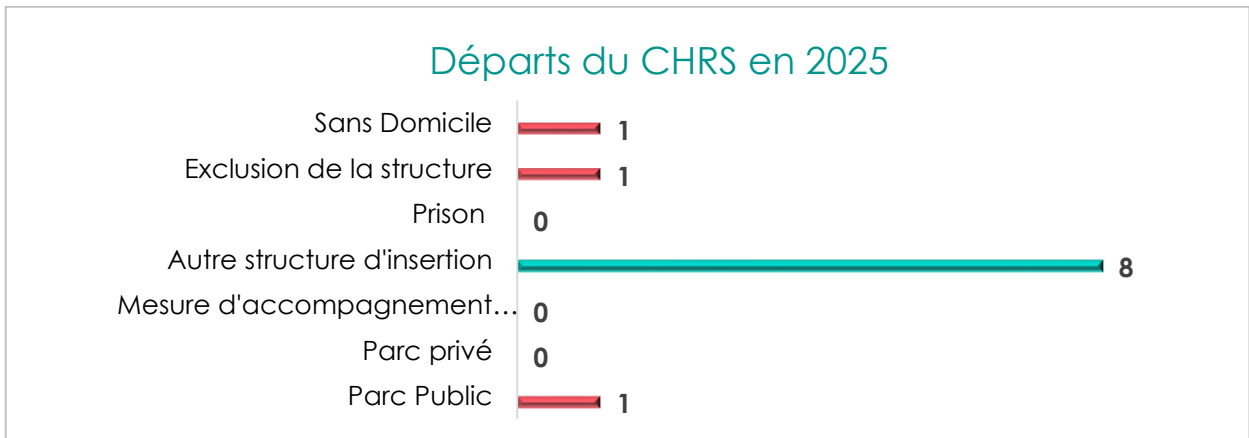
3 hommes ont pu accéder au logement dans le parc public.



2. Concernant les places « Tout publics » :



37% des ménages étaient sans solution d'hébergement à leur arrivée auxquels peuvent se cumuler les 11% bénéficiaires d'un autre dispositif d'urgence.
8 ménages ont accédé au CHRS Insertion.

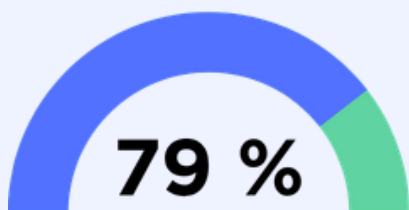


2. Les Places CHRS Insertion :

En 2025, le CHRS Insertion, c'est :

- 55 places financées pour 80 personnes accueillies, correspondant à 28 ménages
- 39 arrivées, soit 12 ménages
- 37 départs, soit 13 ménages
- Durée moyenne de séjour : 19 mois (date de prise en charge jusqu'au 31.12.2025)

Taux d'activité sans les places bloquées



Taux d'activité avec les places bloquées

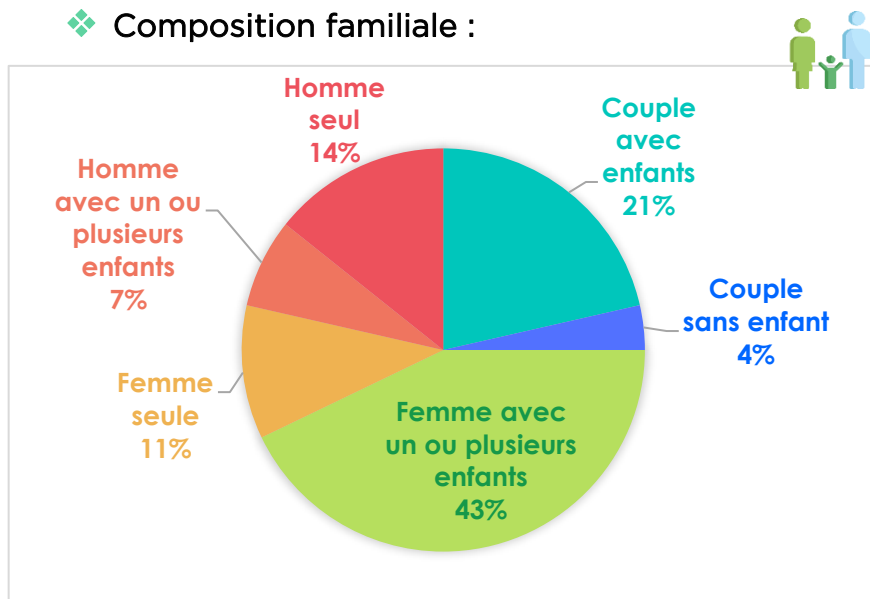




Le public :

Les personnes accompagnées par le CHRS rencontrent une problématique d'hébergement. Outre cette problématique d'hébergement, les difficultés rencontrées peuvent être variées et liées à tous les aspects de la vie quotidienne : financières, administratives, de santé, d'emploi, de parentalité, de sociabilisation.

❖ Composition familiale :



A noter la **prédominance du nombre de femmes** avec un ou plusieurs enfants et des couples avec enfants.

La part des hommes seuls a diminué de moitié par rapport à l'an dernière.

❖ Age :

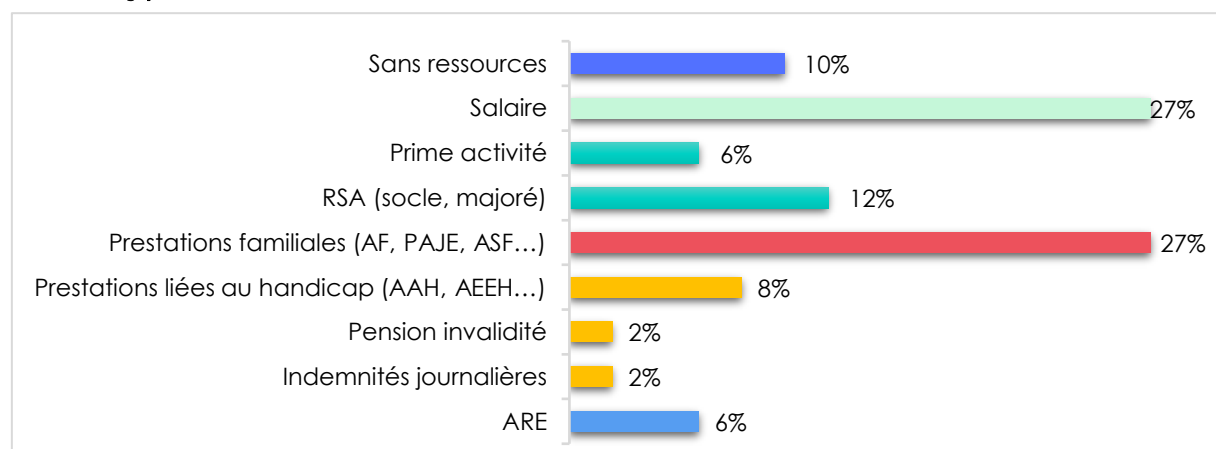
	Féminin	Masculin
De 0 à 3 ans	4	4
De 4 à 10 ans	13	7
De 11 ans à 18 ans	4	9
De 19 ans à 25 ans	2	3
De 26 ans à 35 ans	5	4
De 36 ans à 45 ans	10	5
De 46 ans à 60 ans	6	4

La moyenne d'âge des adultes accueillis est de **41 ans**.

Le nombre d'enfants accueillis a augmenté en 2025, avec une moyenne d'âge de 9 ans.

51% des personnes accueillies ont moins de 18 ans.

❖ Type de revenus :



53% des personnes accueillies bénéficient de prestations d'aide sociale : prime d'activité, RSA, prestations familiales et prestations liées au handicap. Par ailleurs, les 10% de personnes sans ressources sont en attente d'ouverture de droits CAF.

L'ouverture de droits et l'insertion professionnelle sont donc des axes majeurs d'accompagnement.

➤ **Situation résidentielle à l'arrivée** (pour toutes les personnes hébergées en 2025) :

	Nombre usager	%
Hôtel	9	11
AME	6	8
Autres structures	8	10
CADA/HUDA	6	8
Chez un tiers	5	6
CHRS Urgence	11	14
Errance	14	18
FVV	9	11
Logement parc privé	2	3
Logement parc public	6	8
Propriétaire	4	5
Total général	80	100

Sur les 12 ménages accueillis en 2025, on peut relever une part importante de transferts entre services de La Passerelle :

- 4 ménages provenant du CHRS Urgence, du fait de l'obtention de leur titre de séjour
 - 2 ménages provenant de logement en parc public
 - 2 ménages provenant d'hébergement à l'hôtel
- Suite à des expulsions locatives ou des contextes de violences conjugales

➤ **Situation résidentielle à la sortie** (pour les 37 départs de 2025, soit 13 ménages)

	Nombre usager	%
Autre	4	11
Autre structure d'urgence	2	5
Inconnu	1	3
Logement autonome – privé avec mesure liée au logement	1	3
Logement autonome – social avec mesure liée au logement	3	8
Logement autonome – social sans mesure liée au logement	21	57
Retour famille	5	14
Total général	37	100

Pour les 13 ménages sortis en 2025 : **67% des ménages ont été relogés, dont 64% dans le parc public.**

3. Places Femmes victimes de violences :

La mission principale du service est d'accueillir, de mettre en protection les femmes victimes de violence accompagnées ou non de leurs enfants, d'effectuer une première évaluation de projet et d'activer les solutions d'hébergement adéquates.

L'accompagnement proposé aux femmes accueillies est un accompagnement global, avec un focus spécifique sur les violences.

L'association La Passerelle dispose de 9 places d'hébergement d'urgence pour des Femmes Victimes de Violences, réparties sur 3 appartements dans la ville de Thonon.

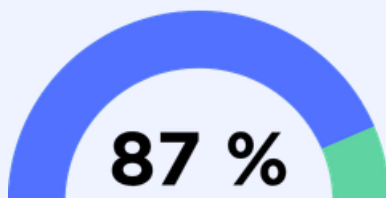
En 2025, les places Femmes Victimes de Violences, c'est :



→ 9 places financées pour 11 personnes, correspondant à 4 ménages

- 4 arrivées, correspondant à 1 ménage
- 3 départs, correspondant à 1 ménage
- Durée moyenne de séjour : 16 mois (date de prise en charge jusqu'au 31.12.25)

→ Taux d'activité sans les places bloquées :

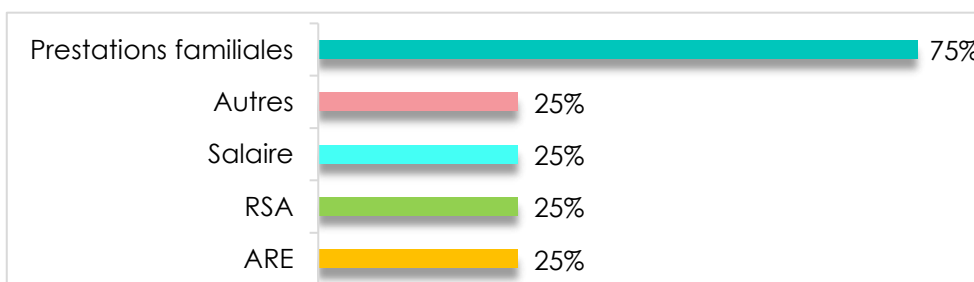


→ Taux d'activité sans les places bloquées : 122%

> Le public :

Les femmes accueillies rencontrent, outre la problématique de violences, des difficultés d'ordre liées à tous les aspects de la vie quotidienne : financières, administratives, de santé, d'emploi, de parentalité, de sociabilisation.

- ❖ **Composition familiale** : 4 familles composées de 4 femmes et 7 enfants
- ❖ **Age** : La moyenne d'âge des femmes accueillies est de 37 ans, et de 4 ans pour les enfants.
- ❖ **Type de revenus** :



➤ **Situation résidentielle à l'arrivée** (pour toutes les personnes hébergées en 2025) :

	Nbr	%
Domicile familial	3	27
Logement parc privé	6	55
Errance	2	18
Total	11	100

➤ **Situation résidentielle à la sortie** : Logement autonome dans le parc public pour le ménage sortant



La place des enfants en CHRS

- ▶ 68 enfants ont été accueillis en 2025, répartis sur 32 familles :
 - 40 sur le CHRS Insertion
 - 21 sur le CHRS Urgence
 - 7 sur les places FVV
- ▶ L'âge moyen des enfants est de 7 ans, allant de 6 mois à 17 ans.
La majorité des enfants ont plus de 3 ans.
- ▶ L'accompagnement spécifique proposé :
 - **Individuel** : soutien à la parentalité via des démarches administratives ou des accompagnements physiques (liées à l'école, au périscolaire ou à la cantine, démarches concernant la santé, lien avec les partenaires liés à l'enfance, le soutien éducatif)
 - **Collectif** : « Le temps des Parents » sont des ateliers collectifs transversaux et sorties culturelles proposés aux familles, par l'ensemble des services d'hébergement.
7 évènements ont eu lieu en 2025 (sorties culturelles, ateliers manuels)



Accueil Mère-Enfant(s)

L'Accueil Mère-Enfants(s) (AME) de La Passerelle relève des missions de la Protection de l'enfance (définies par l'article L221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Le service répond à l'obligation des départements de disposer de structures d'accueil pour les femmes enceintes et les mères avec enfants afin de prévenir l'altération du lien mère-enfant et soutenir la parentalité.

- ▶ L'AME dispose de 18 places d'hébergement et peut donc accueillir 9 femmes enceintes, ou mamans avec enfant(s), dont au moins un est âgé de moins de trois ans, réparties sur 5 sites différents (un micro-collectif et 2 appartements situés sur le même lieu et 4 appartements en diffus).

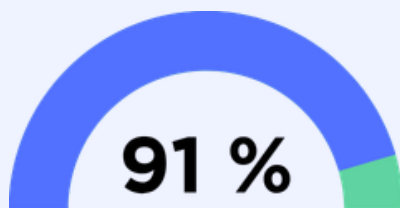
L'accompagnement proposé est global et concerne les champs :

- Éducatif
- Psychologique
- Administratif
- Juridique
- Sanitaire

L'AME, dépendant de la Protection de l'Enfance, est financé par le Conseil Départemental.

En 2025, l'accueil Mère Enfant(s), c'est :

- 18 places financées pour 30 personnes accueillies, correspondant à 14 ménages
- 10 arrivées, correspondant à 5 ménages
- 17 sorties, correspondant à 8 ménages
- Durée moyenne de séjour : 13 mois (date de prise en charge jusqu'au 31.12.2025)
- Taux d'activité sans les places bloquées :



➤ Le public :

Il s'agit de femmes enceintes et de mères isolées avec leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans en situation de vulnérabilité et qui ont besoin de protection, de soutien matériel et psychologique.

❖ Composition familiale :



	Total	%
Couple avec enfants	2	7
Enfants	16	53
Femme avec un ou plusieurs enfants	12	40
Total général	30	100

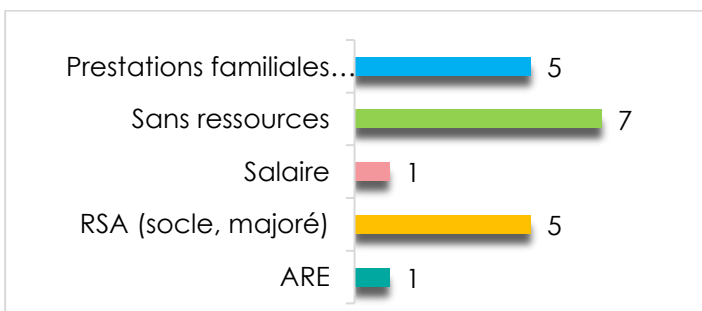
❖ Age (des mères accueillies) :

Âge	Nbre	%
De 18 à 25 ans	5	36
De 25 à 30 ans	4	29
De 30 à 35 ans	3	21
Plus de 35 ans	2	14
Total	14	100

La moyenne d'âge des mères est de **27 ans**, et plus d'un tiers de moins de 25 ans.

Nous pouvons également noter que la majorité des enfants se situent dans la tranche d'âge **0 à 24 mois**

❖ Type de revenu :



50% d'entre elles sont sans ressources (43% ne bénéficient pas de droit au travail), ce qui nécessite la sollicitation d'aides financières ou d'aides alimentaires auprès des associations caritatives du territoire pour couvrir les besoins alimentaires et hygiéniques.

❖ Situation résidentielle avant la mesure :

Plus de la moitié des ménages accueillis étaient hébergés chez des tiers ou au domicile familial avant leur arrivée à l'AME.

Concernant les départs des domiciles familiaux, il s'agit de 2 jeunes mamans ayant fui un contexte familial compliqué, dans lequel il n'était pas envisageable d'accueillir un enfant.

On peut noter par ailleurs que 3 ménages provenaient d'autres structures, notamment 2 en sortie de CHRS urgence (dont une orientation interne, et une en sortie d'abri Grand Froid).

Situation avant entrée	Total
Autres structures	1
Chez un tiers	6
CHRS Urgence	2
Domicile familial	2
Errance	2
Logement parc privé	1
Total	14

❖ Situation résidentielle après la mesure :

Motif de sortie	Total
Changement de dispositif	2
Départ volontaire	2
Fin d'échéance	1
Relogement	3
Total	8

En 2025, 8 familles sont sorties du dispositif :

- 2 familles ont souhaité quitter le dispositif sans annoncer leur départ. Pour l'une d'entre elles, la durée de séjour n'a été que de 2 mois.
- 2 familles ont été transférées sur d'autres dispositifs : 1 famille est passée sur le CHRS Urgence aux 3 ans du cadet des enfants après 2 ans et demi d'accompagnement, la seconde a été transférée dans un autre AME sur le territoire d'Annecy.
- 1 famille est sortie en logement autonome à la date de fin de prise en charge
- 3 familles ont été relogées dans le parc social sur le territoire du Chablais.



Les Bénéficiaires du RSA



- ▶ Places CHRS Urgence - Hommes isolés : **23%**
- ▶ Places CHRS Urgence - Tout Public : **4%**
- ▶ Places CHRS Insertion : **12 %**
- ▶ Places CHRS FVV : **33 %**
- ▶ Accueil mère Enfant(s) : **36 %**



Lieu ressource Es'Pass



Le service s'adresse à des personnes isolées socialement, résidant sur le territoire du Chablais, qui souhaitent se remobiliser en participant à des activités collectives.

Les actions menées sur le plan collectif ont pour finalités de rencontrer de nouvelles personnes, rompre l'isolement, valoriser les capacités personnelles, développer des savoir-faire, restaurer l'estime et la confiance en soi, favoriser le lien social.

En 2025, l'activité du service a concerné 58 personnes :

- 27 nouvelles orientations traitées
- 6 demandes sans suite
- 18 entrées pour 18 sorties
- File active moyenne mensuelle : 43 personnes

Le profil des participants :

Le profil majoritaire des personnes :



- Âgé de 41 à 60 ans : 55% (âge moyen = 49 ans)
- De genre féminin : 78%
- Bénéficiaire de l'AAH : 46%
- Domicilié à Thonon les bains : 70%

❖ Revenu :

L'augmentation significative des personnes bénéficiaires de l'AAH constatée en 2024, se confirme en 2025.

L'ensemble des revenus des personnes **en lien avec leur état de santé** (AAH, pension d'invalidité et indemnités journalières), **totalise 55%**.

➡ **Les bénéficiaires du RSA représentent 21%**

❖ Communes de résidence :

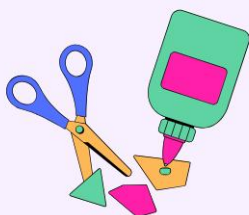
Les personnes qui fréquentent **le service proviennent majoritairement de Thonon pour 70%, 9% de Publier et 7,5% d'Evian**. Les autres communes restent peu représentées.

Le total des personnes rattachées à la communauté de communes de Thonon Agglomération, correspond à 77,5%, contre 22,5% pour la Communauté de Communes des Pays d'Evian et Vallée d'Abondance.

❖ Prescripteurs :

Depuis 2023, ce sont désormais les services de l'EPSM74 (Etablissement Public de Santé Mentale) qui sont nos principaux prescripteurs (CMP : Centre médico-psychologique, EMPP : Equipe mobile psychiatrie et précarité et l'Hôpital de jour), **représentant 24 demandes sur la totalité des orientations**, contre 18 pour les PMS du territoire.

Service Es'Pass



Activités collectives

- Créations manuelles
- Jeux de société
- Blog reporters
- Jardin partagé
- Cuisine
- Remise en forme
- Jeux d'improvisation
- Couture
- Projets et événements culturels..

- **165 activités** proposées sur l'année
- Une douzaine d'activités différentes
- Animées par 1 professionnelle, 3 intervenants et 3 bénévoles
- **77%** de participation

Objectifs

- Rompre l'isolement
- Rencontrer de nouvelles personnes
- Restaurer la confiance en soi
- Partager ses savoir-faire, valoriser ses compétences
- Participer à la vie citoyenne et culturelle du territoire
- Soutenir les solidarités et favoriser le lien social

Suivi individuel

- Favoriser l'accès ou le maintien des droits
- Aider à la compréhension et à la réalisation de démarches
- Aider à la maîtrise des outils numériques
- Faciliter le lien avec des partenaires, relayer, réorienter
- Accompagner



Pôle Accompagnement Logement

Le service Logement accompagne des ménages dont la situation nécessite une aide en lien avec des difficultés de gestion budgétaire, administrative et/ou inhérentes au logement (accès et maintien).

L'accompagnement proposé nécessite l'adhésion du ménage aux objectifs définis conjointement.

Par cet accompagnement social, budgétaire, d'aide à la réalisation de démarches administratives, l'objectif est de permettre aux ménages :

- ▶ D'améliorer leur situation
- ▶ De regagner en autonomie
- ▶ De favoriser leur insertion durable en leur permettant d'accéder à un logement ou de s'y maintenir.

Les mesures sont contractuelles et définies pour une durée déterminée avec un délai de contractualisation variant de 15 jours à un mois selon la mesure et des rythmes de rencontre auprès et avec les ménages accompagnés allant de 2 rendez-vous par mois à un par semaine parfois en mesure renforcée.

❖ Les 2 principaux marchés sont :

- ▶ **Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) :**
AVL 1 - AVL 2 - AVL 3 / Bail glissant IML / Bail glissant IML Renforcé / Diagnostic DALO, financées par l'Etat.
- ▶ **« Accompagner Pour Se Loger » (APSL) :** AP2A - ASLL Installation - ASLL Maintien - AEB - MASP 1 et MASP 2, financées par le Département.

❖ Marchés complémentaires en moindre mesure :

- ▶ **Action Logement :** Diagnostic social - AL (Accès au Logement) - IL (s'Installer dans le Logement) et ML (se Maintenir dans le Logement).
- ▶ **SOLIHA :** IML en mandat de gestion.

En 2025, le Pôle Accompagnement Logement, a réalisé :

- 37 mesures Accompagnement Vers et Dans le Logement
- 97 mesures Accompagner Pour Se Loger
- 10 mesures en Intermédiation locative - Bail Glissant
- 11 mesures pour Action logement
- 3 mesures pour Soliha

Soit une moyenne de 110 mesures mensuelles

1. Accompagnement Vers et Dans le logement

► Types d'accompagnement par mesures : **37 ménages accompagnés**

Nbr mesures	Nb	%
AVDL 1	2	5,41%
AVDL 2	27	72,97%
AVDL 3	6	16,22%
Diagnostic FNAVDL	1	2,70%
IML BG DALO	1	2,70%
TOTAL	37	100,00%

Sorties	Nb	%
AVDL 1	1	3,13%
AVDL 2	20	62,50%
AVDL 3	9	28,13%
Diagnostic FNAVDL	1	3,13%
IML DALO	1	3,13%
TOTAL	32	100,00%

2. Accompagner pour se loger

► Types d'accompagnement par mesures : **142 mesures concernant 97 ménages**

Nbr mesures	Nb	%
AEB	58	40,85%
AP2A	9	6,34%
ASLL I	5	3,52%
ASLL M	49	34,51%
MASP 1	13	9,15%
MASP 2	8	5,63%
TOTAL	142	100,00%

Durée	Nb	%
3 mois et moins	4	5,26%
4 à 6 mois	18	23,68%
7 à 12 mois	27	35,53%
13 à 18 mois	18	23,68%
19 à 24 mois	3	3,95%
Plus de 24 mois	6	7,89%
TOTAL	76	100,00%

► Age des ménages :

	Nb	%
25 ans et -	4	4,12%
26 - 55 ans	65	67,01%
56 - 65 ans	18	18,56%
+ 65 ans	10	10,31%
TOTAL	97	100,00%

3. Intermédiation locative en Bail Glissant

► Types d'accompagnement par mesures :

- IML : **13 ménages**
- IML Renforcé : **2 ménages**

► Sorties : **3**

Perspectives

2026

Un environnement en évolution

- Augmentations des exigences institutionnelles
- Baisse des financements



Fin du Marché APSL

- Réflexion et réponse appel d'offre 2027
- Analyse impacts financiers, humains et organisationnels



Structuration interne et RH

- Stabiliser les équipes
- Renforcer la cohésion interne
- Consolider les organisation de travail
- Favoriser la continuité des missions



Déménagement Pré Cergues

- Réorganiser les espaces et services
- Mutualisation des moyens et compétences
- Développer les synergies entre équipes
- Maintenir le lien social



Glossaire

AEB :	Aide éducative budgétaire
AME :	Accueil Mère-Enfant(s)
APSL :	Accompagner Pour Se Loger
AP2A :	Accompagnement Préparation à l'Audience Assignation Expulsion
ASE :	Aide Sociale à l'Enfance
ASLL :	Accompagnement Social Lié au Logement
AVL :	Accompagnement Vers le Logement
BG :	Bail glissant
CHRS :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CVS :	Conseil de la Vie Sociale
CPOM :	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
DDETS :	Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (Etat)
FVV :	Femmes Victimes de Violences
GLA :	Gestion Locative Adaptée
FNAVDL :	Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement
IML :	Intermédiation locative
MASP :	Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
SIAO :	Service Intégré d'Accueil d'Orientation

Nos partenaires financeurs





Association
La Passerelle



La Passerelle Thonon les bains

BP 158

74204 Thonon-les-Bains Cedex

 : 04 50 70 00 08

 : contact@passerelle74.fr

<https://passerellethonon74.com>